



Interview de... Serge Jacquet, Président de Solimut et de la Mutuelle de France Plus



Serge Jacquet est Président de Solimut et de la Mutuelle de France Plus, (la plus importante des sept mutuelles que représente Solimut). Il est à l'origine des Trophées caractères initiés en 2014 pour récompenser des initiatives solidaires dans le travail. Et qui, compte tenu du succès de la première édition, sont reconduits cette année. Rencontre.

Média CE : Comment vous est venue l'idée de ces trophées ?

Serge Jacquet : On est parti d'un constat simple et désolant, la crise économique, sociale, et morale devient de plus en plus dure. Les gens sont confrontés à des situations de plus en plus difficiles et encore plus dans les entreprises qui délocalisent, ferment ou connaissent de graves problèmes. Et dans le même temps, naissent de belles actions de solidarité. Nous pensons qu'il faut les mettre en valeur.

Média CE : A qui s'adressent ces trophées ?

Serge Jacquet : Ils s'adressent à tous les individus dans leur milieu professionnel, quel que soit le poste qu'ils occupent et récompensent les plus belles initiatives solidaires, d'entraide, de générosité de salariés et de dirigeants, envers des collaborateurs ou envers les organismes employeurs (entreprises, collectivités, associations, etc.).

Média CE : Comment avez-vous procédé ?

Serge Jacquet : Il a fallu d'abord se faire comprendre. Le journal Libération, notre partenaire, a de suite compris ce qu'on voulait faire. Et en région on a eu la même réceptivité avec le Progrès de Lyon, la Pro-

vence, des associations du Secours populaire, des banques. Ces soutiens nous ont permis de réunir des jurys pour les demi-finales puis la finale en juin à Marseille. Et, là ça a été un moment extraordinaire qui a dépassé toutes nos espérances en terme de notoriété.

Média CE : Quelles ont-été les initiatives qui vous ont le plus marqué ?

Serge Jacquet : J'ai été sensible à l'exemple de Badoit pour Christophe Germain qui grâce à son association a permis de légaliser une initiative très émouvante. Dans le même esprit, la Société Turboneca, a soutenu l'élan de solidarité des salariés qui a permis à Eric Mimiague de bénéficier des dons de RTT pour rester auprès de son enfant gravement malade. La direction a, en plus, organisé «un crédit d'absences» pouvant être utilisé en cas de besoin. Il y a aussi eu l'association Aiutu Studentinu, qui a créé une épicerie solidaire sur le campus de l'Université de Corse pour distribuer gratuitement des produits alimentaires et de l'équipement ménager. Dans une autre entreprise, des personnes ont organisé des ateliers lecture, des formations, des séances de sport, pour des gens qui n'ont pas de moyens. Libération a décerné un prix spécial à Anne Fringant, représentante du service des ressources humaines de LinkByNet, pour le dispositif de «l'arrondi sur salaire» qui permet aux salariés de l'entreprise de participer à des dons en faveur de quatre associations. Le coup de cœur de Solimut est allé à Olivier Réthoré, ancien salarié Sacfom, qui a créé avec Pascale Vénuat, suite à la fermeture de leur entreprise (Buro+ et Hyperburo), une plateforme de compétences pour aider leurs anciens collègues à retrouver un emploi.

Média CE : Quel bilan faites-vous ?

Serge Jacquet : Un bilan très positif, celui d'avoir pu mobiliser autour de la notion de solidarité. Ca reste

encore, en dépit de l'indifférence et de l'individualisme galopants, une vraie valeur humaine. Et c'est rassurant pour nous.

Media CE : Vous avez un regret ?

Serge Jacquet : Oui, d'avoir manqué de temps pour la sélection des dossiers. Bon nombre de candidats n'ont pas été avertis à temps. Et malgré ça, nous avons eu des dossiers à Lyon, Marseille, Lille, Brest, en Corse... Tous étaient intéressants, certains plus ludiques ou humains mais, ils arrivaient vraiment d'un peu partout. Aujourd'hui, beaucoup de gens sont prêts à nous aider et à nous faire connaître. Notre partenaire principal reste le journal Libération.

Média CE : Et que gagnent vos lauréats ?

Serge Jacquet : Les candidats ont reçu des coupes, des séjours bien-être, toute une série de récompense. Mais j'ai bien compris que ce qui intéressait le plus les concurrents, c'était de faire connaître la valeur de leur initiative. La plus belle des récompenses c'était d'être reconnu humainement. Et de démontrer que l'entraide et la générosité restent des valeurs encore modernes.

Média CE : Vous poursuivez donc l'aventure.

Serge Jacquet : Oui nous renouvelons l'opération en 2015, toujours avec des initiatives sur les lieux de travail mais pour cette seconde édition nous nous accordons plus de temps pour recevoir les candidatures. Nous aurons quatre mois contre deux en 2014. Les gens pourront déposer leurs dossiers jusqu'en juin. Nous ferons une première sélection qui débouchera en septembre sur une demi finale avant la finale qui se déroulera à Paris au mois d'octobre. Nous prévoyons un moment fort dans un lieu spécial avec un spectacle. J'en profite d'ailleurs pour vous annoncer que le développement de Solimut progressant, nous allons nous implanter en Ile de France.

Martine Guilcher